

DEPARTEMENT DE LA SOMME ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE CANTON DE RUE Nombre de conseillers : En exercice : 13 Présents : 08 Votants : 09 Date de convocation : Le 10 novembre 2025 Date d'affichage : Le 17 novembre 2025 DELIBÉRATION N° 67/2025 Bail à la société de chasse au Marais	Commune de LONG EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2025 L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 10 novembre 2025, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire. <u>Etaient présents</u> : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE. <u>Etaient absents excusés</u> : Nadia GUILBERT qui a donné pouvoir à Jean-Pierre VARLET Jean-Noël FOSSATI - Olivier FEREZ <u>Etaient absents</u> : Xavier HENRY - David PERTUÉ Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance. ----- La séance étant ouverte, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail accordé à la Société de Chasse au Marais est arrivé à échéance depuis février 2023. Le montant annuel de la location était de 268.13 €. Monsieur le Maire propose de reconduire ce bail pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2026 pour un montant annuel de 300 €. Un cahier des charges sera annexé au bail dans lequel seront précisées une clause de priorité aux habitants de la commune, ainsi que l'obligation de tenir une assemblée générale annuelle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte les principes du bail qui viennent de lui être présentés et autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant. Pour extrait conforme, Le Maire, Jean-Marie PECQUET 
--	--